



GLOSSAIRE

RÉGLEMENTATION THERMIQUE

Un enjeu central de la loi de Transition Énergétique

Le secteur du bâtiment représente 44% des consommations d'énergie et 120 millions de tonnes de CO₂ sont émises chaque année par les constructions neuves.

Une stratégie en matière de rénovation

Visant un parc immobilier basse consommation en 2050, qui concernerait majoritairement les ménages modestes (Titre I, paragraphe III-7), la loi TE a comme principaux objectifs de :

- réaliser 500 000 rénovations à compter de 2017,
- réduire la précarité de 15%,
- rénover les bâtiments privés résidentiels de plus de 330 kWh/m²/an d'ici 2025.

Outre les rénovations volontaires, elle cible aussi une obligation de travaux énergétiques lors de l'entretien des bâtiments (Titre II, article 14).

De nouveaux dispositifs sont envisagés pour le financement de la rénovation énergétique :

- fonds de lutte contre la précarité énergétique,
- fonds de garantie de la rénovation énergétique,
- enveloppe spéciale transition énergétique,
- sociétés de tiers financement,
- prêt viager hypothécaire,
- chèque énergie.

La création de plates-formes territoriales de la rénovation énergétique sur les territoires doit participer à déployer largement cette stratégie.

La réglementation actuelle, la RT 2012, doit bientôt être remplacée par la RT 2020.

Qu'implique la RT 2020 ?

La réglementation thermique 2020 réunit un ensemble de normes visant à construire des bâtiments à énergie positive (BEPOS) et des maisons passives, au sein du Plan Bâtiment Durable. Un bâtiment répondant aux directives de la RT 2020 doit avoir :

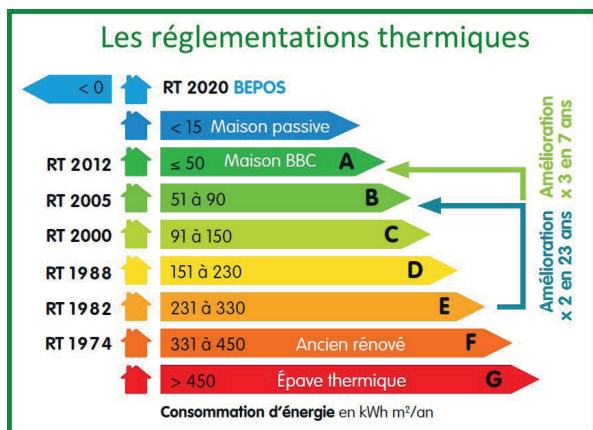
- une consommation de chauffage n'excédant pas 12 kWh/m² et par an, grâce à une isolation performante, une ventilation efficace et une conception bioclimatique satisfaisante ;
- une consommation totale d'énergie primaire (c'est-à-dire le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les appareils électriques) inférieure à 100 kWh par m² et par an ;
- Une production d'énergie renouvelable couvrant les besoins énergétiques de la maison (bilan passif) ou les surpassant (bilan positif).

Les normes RT 2020 ciblent donc le zéro gaspillage énergétique et la limitation des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la production d'énergie. Elles placent l'utilisateur comme un véritable acteur de la transition énergétique.

... mais également pour les bâtiments neufs

Pour la construction neuve, la réglementation thermique encadre spécifiquement les professionnels du bâtiment.

Depuis la mise en place de la première réglementation thermique en 1974, le secteur du bâtiment s'inscrit dans une dynamique continue d'amélioration des matériaux de construction et de limitation de consommation énergétique.



Source : Mobic autoconstruction

■ Quand la RT 2020 doit-elle entrer en vigueur ?

Les nouvelles normes RT2020 deviendront obligatoires pour toutes les constructions neuves dès fin 2020. Certaines expérimentations ont déjà eu lieu depuis 2014 et les bâtiments publics, comme les écoles, les mairies... doivent montrer l'exemple et engager le mouvement dès 2018.

■ Quelle place pour les énergies renouvelables ?

Afin qu'un bâtiment à énergie positive puisse créer davantage d'énergie, la RT 2020 vise la production d'énergies renouvelables à une échelle individuelle. Un ou plusieurs dispositifs doivent être installés pour développer la production d'énergie et encourager l'autoconsommation énergétique. Différentes installations sont ainsi promues :

- Le puits canadien ;
- Les panneaux solaires thermiques ;
- Les panneaux solaires photovoltaïques ;
- Le poêle à bois ;
- Le ballon thermodynamique.

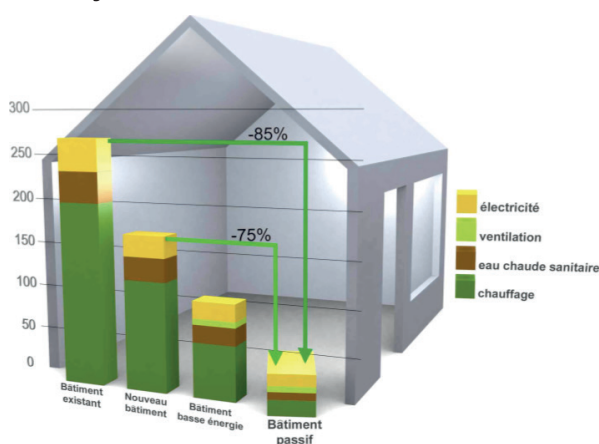
Le bâtiment peut également être raccordé à un réseau de chaleur, alimenté par des énergies renouvelables à au moins 50%.

■ Et combien coûte la construction d'un bâtiment aux normes RT 2020 ?

Le coût d'une maison passive est estimé 10 à 20% plus élevé qu'une maison RT 2005, et 5 à 10% plus élevé qu'une maison RT 2012, avec un retour sur investissement compris entre 10 et 20 ans. Ce surcoût est néanmoins aussi synonyme de valeur ajoutée. Plus de confort, un habitat plus sain et une facture énergétique allégée constituent ses principaux atouts. De plus, un bâtiment aux normes RT 2020 affichera une plus-value au moment de la revente. Avec la mise en vigueur de la réglementation thermique 2020, et la démocratisation des bâtiments BEPOS, le prix de construction devrait baisser. De même, le prix des énergies étant en constante augmentation, le retour sur investissement d'un bâtiment aux normes RT 2020 devrait être encore plus rapide.

Les bénéfices d'une maison passive

Source : logic-immo



Les principes de la maison passive

Une maison passive est un bâtiment qui produit autant d'énergie qu'il en consomme. Elle est alors considérée comme autonome. Grâce à une isolation performante et des matériaux de construction spécifiques, la maison passive consomme en moyenne 4 fois moins d'énergie qu'une maison traditionnelle. En plus d'être moins énergivore, la maison passive propose un confort de vie plus important, une température homogène, un air filtré plus sain, un degré d'humidité contrôlé et un air rafraîchi en été. La RT 2020 souhaite dépasser ce concept avec la construction de bâtiments à énergie positive.

... et ceux du bâtiment à énergie positive

Le bâtiment à énergie positive, appelé BEPOS, est un bâtiment qui génère plus d'énergie qu'il n'en consomme au quotidien. Pour ce faire, les matériaux utilisés pour leur construction doivent favoriser l'accumulation et la diffusion de la chaleur dans le bâtiment. Toits, fenêtres, murs d'enceinte, entre autres, sont conçus de façon à couvrir les dépenses énergétiques annuelles des occupants du bâtiment. L'orientation de ce type de construction est réfléchie selon le taux d'exposition aux UV. Grâce aux énergies renouvelables, le bâtiment produit sa propre énergie. À terme, le surplus d'énergie peut être réinjecté dans le réseau électrique public.

	RT 2012	RT 2020
Types de bâtiment	Construction BBC : consommation limitée à 50 kWh/m²	Construction BEPOS : qui génère plus d'énergie qu'elle n'en consomme ; dépense = 0 kWh/m²/an
But principal	Diminution de la consommation des équipements	Suppression du gaspillage énergétique
Pour quels usages ?	Refroidissement Chauffage Production d'eau chaude sanitaire Éclairage Auxiliaires	Les mêmes que RT 2012 Appareils ménagers Appareils électroménagers Effets du carbone de la construction
Moyens logistiques pour atteindre ce but	Isolation thermique des bâtiments	Isolation thermique des bâtiments Production d'énergie Empreinte environnementale

Sources :

- <https://www.lenergiesoutcompris.fr>
- <https://www.journaldunet.fr>
- <https://www.les-energies-renouvelables.eu>
- <https://cegibat.grdf.fr>
- <http://www.lamaisonpassive.fr>
- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

Pour en savoir plus :

- <http://www.rt-2020.com/>
- <http://www.rt-batiment.fr/>
- Guide ADEME « Travaux de rénovation dans le logement : la réglementation thermique », janvier 2018

Publications aua/T disponibles sur www.aua-toulouse.org :

- Changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Précarité énergétique